



Saint-Alexis-des-Monts, le 29 mars 2022

Chers amoureux du lac des Pins Rouges,

Le printemps est à nos portes, et comme le veut maintenant la tradition, le conseil d'administration de votre association des riverains vous convoque à l'assemblée générale des membres qui aura lieu le **samedi 30 avril prochain à 10 h** sur la plateforme ZOOM. Pour obtenir les coordonnées, veuillez communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : arldpr@hotmail.com. Vous recevrez le lien de la rencontre dans la deuxième semaine d'avril.

Ci-joint, vous trouverez l'ordre du jour. L'assemblée commencera par l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2021. Vous pouvez télécharger ce procès-verbal sur notre site internet (www.arldpr.org). Puis, les états financiers et le résumé des activités réalisées en 2020-2021 seront présentés.

Lors de l'assemblée, nous ferons un retour sur les activités réalisées lors de la dernière année, notamment les prochaines actions concernant la protection du lac et les questions liées à la navigation. Nous présenterons les résultats d'une consultation auprès des riverains navigateurs ainsi qu'une mise à jour du Guide des riverains qui en découle. La poursuite des études environnementales, ainsi que l'état d'avancement du Plan directeur du lac seront présentés.

L'assemblée générale sera aussi l'occasion d'élire des nouveaux membres sur le conseil d'administration. Il y aura trois postes à pourvoir. Pour les intéressés, vous devrez posséder une connexion internet à large bande, et être muni du gratuiciel Skype, puisque pratiquement toutes les réunions se font à partir cette plateforme. Les réunions se tiendront en moyenne à toutes les quatre à six semaines, ou plus souvent en fonction de votre implication dans les différents comités. L'atmosphère des réunions est très cordiale, et la diversité des points de vue est fortement encouragée!

Tous les riverains sont invités à l'assemblée générale annuelle, cependant pour avoir le droit de vote, vous devez être membres en payant votre cotisation annuelle de 40\$. Vous pouvez payer votre cotisation par la poste à l'adresse de l'association (voir entête) ou par virement Interac à l'adresse courriel de l'association. En espérant vous revoir en grand nombre.

Veillez agréer nos salutations les plus cordiales!

Votre conseil d'administration



Association des riverains du Lac des Pins Rouges

Assemblée générale annuelle 2022

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2020-2021
4. États financiers
5. Résumé des actions entreprises en 2021-2022
 - a. Suivi de la qualité de l'eau
 - b. Plan directeur
 - c. Navigation
 - d. Plantes envahissantes
6. Activités prévues pour 2022-2023
 - a. Étude de capacité portante du lac
 - b. Sensibilisation à la bande riveraine
 - c. Suivi des ponceaux
7. Période de questions
8. Amendement au règlement général de l'association (date à supprimer)
9. Élection des membres du CA
10. Varia
11. Levée de l'assemblée